

Le 20 OCTOBRE 2011 : **Mais pourquoi voter SNETAP-FSU ?**

PARCE QUE c'est la 1^{ère} organisation représentative des personnels de l'enseignement agricole public en région Centre.

En effet, en 2006, lors de la précédente consultation générale des personnels, la majorité des votes exprimés s'est portée sur le SNETAP FSU.

Nous avons donc 8 sièges sur 10 au CTPR (Comité Technique Paritaire Régional pour l'enseignement agricole public) et 6 sièges sur 8 au CREA (Comité Régional de l'Enseignement Agricole public et privé).

Dans les bahuts :

- Bourges : Michel COTTIN
- Chartres : Christophe HOULLIER
- Châteauroux : Denis RODET
- Fondettes : Florence ANDRÉS
- Amboise : Jacques MARDON
- Chambray : Martine KERDRAON
- Blois : Sylvain LEPAGE
- Montoire : André THIMONIER
- le Blanc : Nathalie LAPLACE
- Vendôme : Christine TAFFOREAU
- Beaune : Etienne COFFINEAU
- Bellegarde : Frédéric MELIN
- Montargis : Jean-Jacques DURAND

PARCE QUE le SNETAP-FSU prépare les réunions !

Nous travaillons en réseau.
Nous connaissons la réalité des situations dans les établissements.
Nous vous représentons efficacement dans les instances.
Face à l'administration, nous ne faisons pas simplement acte de présence...

PARCE QUE c'est la seule organisation véritablement multi catégorielle avec un représentant dans tous les EPL et un référent régional par catégorie.

pour l'efficacité

Votez
snetap
FSU



VU
Corrigé !

Bulletin du SNETAP-FSU de la région Centre
12 octobre 2011 - n°1

Edito

Les sections SNETAP sont clairement le dernier rempart face à la casse organisée de notre outil de travail, et en cas de faiblesse et/ou de découragement, de lassitude, ou pis d'absence, alors on ferme des classes, des sites (Vailly en 2009). Les équipes SNETAP en CTPR-CREA sont solides, crédibles, s'opposent et proposent avec toute la force et la pertinence qu'elles savent montrer. Seule l'action déterminée, à condition qu'elle soit collective et portée syndicalement, permet de limiter les reculs, voire d'imposer des avancées. Ensemble, on continue !

Frédéric CHASSAGNETTE
Secrétaire régional



5 ans
d'actions

**Les élections
du 20/10**

Dans
les bahuts

5 ans d'actions

dans une période extrêmement difficile

Ce qui a été fait

Ce qui reste à faire

Dans les établissements :

- Soutenus par un bureau régional renforcé, tous les établissements de la région Centre ont des représentants syndicaux SNETAP qui peuvent réagir aussi bien aux besoins individuels qu'aux besoins collectifs.
- Informations régulières aux collègues, interventions auprès de la direction, voire du DRAAF-SRFD, contacts réguliers avec les représentants de parents, avec les élus (élus locaux, régionaux, parlementaires...)
- Chaque agent, depuis cette rentrée, peut enfin contacter directement un groupe régional de veille et d'écoute « stress harcèlement ».

Il manque un outil de communication dans la région permettant de façon régulière de relayer des informations régionales intéressant nos établissements. Cette feuille a cette modeste prétention !

Enseignants, ATLS (Administratifs, Techniciens, personnels de Laboratoire et de Santé) :

- Les sections de la région Centre ont su répondre présentes, à l'appel du SNETAP, pour conduire des actions d'envergure : rétentions de notes, blocages de centres de corrections, occupations du SRFD, de la DRAAF (48h durant) etc... et encore ce 22 septembre pour une action auprès du nouveau Directeur Régional en soutien aux ATLS !
- On notera des plafonds d'effectifs levés ça et là (soit quelques centaines d'élèves qui ont pu être accueillis ou rester dans nos lycées), le maintien d'un BTS Viti-Céno en Val de Loire... sans compter les très nombreux cas individuels qui ont pu être solutionnés.
- Les représentants du SNETAP ont également été force de propositions pour produire un document d'orientation régional en vue d'harmoniser les pratiques en matière de soutien aux élèves en difficulté de la voie professionnelle.

- Nécessité de sortir d'une logique de « bulle » dans laquelle on est tenté de rester et que l'ensemble des personnels puissent avoir une vision régionale des enjeux...
- Réussir à faire émerger un véritable Projet Régional de l'Enseignement Agricole Public... cohérent et ambitieux !
- Se doter d'un Comité Régional de Défense et de Développement de l'Enseignement Agricole Public, comme au niveau national, constitué d'acteurs motivés pour soutenir et promouvoir nos établissements. (élus, associatifs, syndicalistes agricoles)

TOS-ATE (Agent technique d'établissement) :

- Des représentants régionaux reconnus dans les instances officielles (CTP, CHS, CAP), qui bénéficie de l'appui de notre fédération la FSU et de ses syndicats.
- Des avancées réelles obtenues par le SNETAP et la FSU, souvent à l'initiative d'intersyndicales efficaces au sein du Conseil Régional : sur l'indemnitaire, les carrières, le stress et le harcèlement...
- Des interventions directes régulières et écoutées auprès du service des ressources humaines de la Région, voire du DRAAF-SRFD et des directeurs d'EPL.

- Il reste à étoffer notre réseau de correspondants dans chaque EPL, sachant que nos représentants vont poursuivre leur tournée régionale des établissements...
- Une audience à venir avec le Président de Région permettra de relancer les négociations d'ensemble et de lever certains points de blocage (par exemple sur le refus de l'accès au grade d'ATTP 2 aux agents de base, ce qui n'est pas admissible).

CFA-CFPPA :

- 648h pour tous c'est possible ! Le SNETAP Centre a obtenu un document d'orientation régional relançant le protocole de 1998. Traduction : un calendrier d'application dans le 18 et le 37 et une reprise des négociations dans le 41 et le 45.
- Des rappels au droit des agents sont faits par les représentants du SNETAP aussi souvent que nécessaire auprès des directeurs de centre, voir d'EPL. L'autorité académique est également très attentive aux interventions de notre secteur CFA-CFPPA.

- Il reste à voir le sujet de la rémunération des agents (harmonisation, progression salariale,...).
- De même la question de la formation des collègues est récurrente (formation continue, valorisation des acquis de l'expérience, requalification...).
- Pour cela, notre réseau de correspondants dans les Centres se doit d'être conforté.

Une représentation sur tout le territoire régional !

The liste !

snetap



Les élections professionnelles du 20 octobre 2011

Frédéric CHASSAGNETTE	Tours-Fondettes / LEGTA 37
Richard LE MOIGN	Vendôme / LEGTA 41
Chantal BOUAZIZ	Châteauroux / CFPPA 36
Jean-Jacques DURAND	Montargis / LEGTA 45
André THIMONIER	Montoire / LPA 41
Martine KERDRAON	Chambray-lès-Tours / LPA 37
Michel COTTIN	Bourges / LEGTA 18
Pierre RABIET	Chartres / LEGTA 28
Christine TAFFOREAU	Vendôme / CFAAD 41
Sylvain LEPAGE	Blois / LPA 41
Denis RODET	Châteauroux / LEGTA 36
Alain GIDELLE	Tours-Fondettes / CFFAD 37
Laurent BENOIT	Bourges / LEGTA 18
Christian BARRE	Chartres / CFPPA 28
Simon DELORME	Chambray-lès-Tours / LPA 37
Florence ANDRES	Tours-Fondettes / LEGTA 37
Frédéric CHAUVET	Vendôme LEGTA 41
Frédéric MELIN	Bellegarde / CFAAD 45
Nathalie LAPLACE	Châteauroux / Centre Caprin 36
Étienne COFFINEAU	Beaune la Rolande / LPA 45

Tous concernés :

VOTEZ !